
École et islam

JEAN-RENÉ GENTY, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

“Il est vrai que plus que d'autres religions, le christianisme par exemple, l'Islam s'implique comme tel dans la société, les institutions et jusque dans les figures de la vie. Là réside, aux yeux des théoriciens, un privilège que certains durcisent en dilemme. Il prêle, ce dilemme, à des schématismes dangereux.”

Jacques Berque ¹

Ecrire sur le thème de l'école et de l'Islam demeure une gageure tant cela défie tout effort de synthèse et de clarification et suscite amalgame et caricature.

Se situant dans la question plus générale de la rencontre entre l'Islam et l'occident, la réflexion mobilise les argumentaires réciproques énoncés dès 1883 au cours du débat relatif à l'Islam et la science qui opposa Ernest Renan et le cheikh Gemmal Eddine el Afghani ².

La question se pose avec acuité car l'institution scolaire accueille désormais de nombreux jeunes musulmans issus de l'immigration. La rencontre entre l'institution républicaine et des populations fortement marquées par

des conceptions juridiques spécifiques articulées autour de la notion de statut personnel, constitue l'objet véritable du débat.

Pourtant, avant de regarder les difficultés, il est permis de s'interroger sinon sur la pertinence de la démarche, du moins sur la signification et la réalité des phénomènes observés et dénoncés. De nombreux travaux réalisés au cours de la dernière décennie semblent indiquer un processus rapide d'alignement des pratiques religieuses des musulmans vivant en France sur celles des croyants des religions “traditionnelles”, chrétiennes notamment. Que ce soient les travaux des équipes de Bruno Etienne ou la grande enquête de Michèle Tribalat, tout semble montrer une évolution accélérée vers des attitudes similaires

■ ■ ■ à celles des fidèles des autres religions³. Le texte qui suit esquisse un tableau de la situation du point de vue de l'observateur de terrain. Après avoir recensé "les questions qui fâchent"⁴, on insistera sur un aspect important de l'évolution de l'islam en France, son intellectualisation, pour évoquer ensuite les attitudes des acteurs institutionnels.

Islam et école : les questions qui fâchent

De nombreux témoignages publiés, des incidents recensés par les autorités ainsi que des observations recueillies lors des visites en établissement permettent de conclure à une visibilité accrue de comportements plus ou moins en rapport avec l'islam là où se trouvent d'importantes populations immigrées⁵. Certaines des attitudes relèvent de pratiques religieuses proprement dites, d'autres sont des comportements déviants qui se parent plus ou moins explicitement de références religieuses.

> Les pratiques religieuses

Il s'agit des comportements directement liés à la pratique religieuse. On y trouve le particularisme vestimentaire, l'observance des interdits alimentaires, le respect du jeûne et la participation aux fêtes religieuses. Si chacune de ces attitudes adoptées individuellement ne peut ni ne doit soulever aucune objection ou difficulté majeure, elles peuvent rapidement perturber la vie d'une collectivité scolaire lorsqu'un nombre significatif d'élèves les adoptent. L'exemple classique demeure la fin du ramadan en cours qui s'accompagne parfois de revendications pour que la rupture du jeûne s'accomplisse pendant

l'heure d'enseignement. Le particularisme vestimentaire pose un problème particulièrement complexe notamment quand il se traduit par le port du voile car cela renvoie au statut personnel de la femme dans la société musulmane, "égale au croyant en religion mais mineure en droits dans la société" selon la formule de Leïla Babès⁶.

> Les attitudes déviantes

Il s'agit d'attitudes explicitement agressives dans lesquelles la religion semble jouer un rôle essentiellement idéologique. On peut citer le défaut d'assiduité à certains cours, voire la critique des contenus selon une grille politico-religieuse. Dans un autre registre, le rôle de la référence religieuse mal comprise paraît difficile à évaluer dans le processus général de dégradation des relations entre adolescents et adolescentes. On a évoqué précédemment le statut personnel de la femme dans le monde arabo-musulman. Tout ceci reste à nuancer comme le montrent les ouvrages de Malek Chebel⁷ mais il est vrai que les propos de théologiens actuellement influents au sein de l'islam européen jettent une lumière inquiétante sur l'influence potentielle de certains discours⁸.

La judéophobie constitue un axe structurant de nombreux comportements déviants. Attitude répandue, longtemps sous-estimée voire occultée, elle s'enracine dans un fonds théologique ancien qui imprègne le milieu familial, réactivé pour les plus jeunes par la tragédie moyenne orientale⁹. Il y a là sans doute un élément déterminant longtemps sous-estimé car considéré comme uniquement conjoncturel¹⁰. On pourrait évidemment citer d'autres

comportements, pressions voire agressions, plus ou moins habillés de références religieuses.

Islam en France : une structuration et une intellectualisation qui empruntent la voie de la spiritualité

On a souvent attribué les difficultés d'insertion dans le cadre de la République laïque à ce qu'on appelait "l'islam des caves". On entendait ainsi dénoncer la faiblesse intellectuelle de l'encadrement religieux et sa supposée inféodation à des états étrangers. On peut remarquer que les pouvoirs locaux (essentiellement patronaux) et nationaux avaient délégué sans scrupule entre 1960 et 1980 la "gestion des caves" aux appareils policiers de la monarchie chérifienne et de la république algérienne démocratique et populaire. Parallèlement, on a sans doute sous-estimé un processus puissant et rapide d'intellectualisation et d'autonomisation de l'islam en France. A la fin des années quatre-vingt, en réaction à la ghettoïsation, aux difficultés de tous ordres, aux déceptions et aux manipulations, un mouvement d'adhésion à la religion s'est produit dans le milieu des jeunes diplômés. Ce mouvement a emprunté des voies diverses mais il a abouti à la naissance d'un islam intellectualisé, minoritaire, proche des gens et en voie de sécularisation rapide.

> Un islam intellectualisé

Renouant, à un siècle et demi de distance, avec les exemples d'El Afgâni, et de Mohamed Abdou qui firent de Paris un grand centre de la renaissance intellectuelle musulmane, des intellectuels ont développé une réflexion

foisonnante sur la manière pour un croyant de vivre sa foi dans un pays non musulman. Ce travail sur soi, qui s'appuie sur l'étude de la tradition et des grands réformateurs, emprunte à la théologie, la sociologie, l'anthropologie voire la psychanalyse et tente de penser l'articulation entre islam et modernité.

> Un islam de minorité

Ces théologiens réfléchissent au positionnement des musulmans en minorité dans ce que l'on appelait traditionnellement "le pays de la guerre". Actuellement, deux personnages polarisent l'attention. Le plus connu, Tariq Ramadan, développe une réflexion délibérément axée sur l'appropriation par les musulmans de l'héritage européen et réfléchit plutôt en termes de groupes, d'aucuns pourraient parler de communautarisme bien que l'intéressé s'en défende¹¹. Ramadan utilise volontiers la notion de témoignage pour décrire la présence des musulmans en Europe. Ce terme est intéressant car il est directement emprunté à l'église catholique pour qualifier sa présence en terre d'islam. L'imam de la mosquée de Bordeaux, Tareq Oubrou, s'intéresse surtout aux pratiques privées et à la manière d'adapter les dispositions du statut personnel aux exigences des sociétés laïques occidentales. Il s'agit de construire, fatwa après fatwa, une charia de la minorité, soit le minimum de ce que les musulmans peuvent pratiquer en occident.

> Un islam de proximité

Les jeunes musulmans préfèrent de beaucoup l'action locale et se méfient



■ ■ ■ des "grandes machines". A cet égard, ils sont très représentatifs de la France des années 2000. Parallèlement l'alliance entre l'islam populaire et l'islam intellectualisé est forte, quasi organique. L'exemple de Tariq Ramadan réunissant des dizaines de lycéens et d'étudiants dans des séminaires organisés par des associations culturelles en constitue un exemple impressionnant. La consultation des nombreux sites internet révèle cette volonté de donner aux croyants des informations et des repères pour leur conduite quotidienne.

Un thème fréquent résume à lui seul cette alliance organique, celui de l'ancien voyou qui se transforme en prosélyte dans son quartier. Cette attitude irrite les observateurs extérieurs mais elle correspond à un archétype, celui du brigand devenu ermite, que l'on retrouve à la fois dans l'islam classique et dans les formes religieuses très présentes au Maghreb (maraboutisme et culte des saints¹²). Les approches collectives n'excluent pas la valorisation de la démarche individuelle qui renoue avec un principe fort de l'islam originel, le contact direct entre le créateur et le croyant. En observant cette évolution, on ne peut s'empêcher d'évoquer la révolution du croire analysée par Marcel Gauchet.

Cette évolution se caractérise par une autonomisation croissante et une individualisation de la pensée religieuse. On assiste à un processus de sécularisation très rapide, conditionné par l'intellectualisation évoquée précédemment. Leïla Babès résume à l'aide de la formule suivante le processus en train de se produire : "l'originalité de

l'intellectualisation n'est pas septicisme ou discours réformiste, mais une exigence de croire qui débouche sur une spiritualisation."¹³

Autrement dit, à "l'islam des caves" succède, ou plus exactement se superpose un islam piétiste, à la fois intellectualisé et populaire, avec des cadres dont les comportements ne correspondent pas exactement à ce qu'espérait la république. Cette évolution peut éclairer un certain nombre de situations rencontrées dans des lycées où les équipes enseignantes se trouvent confrontées à des élèves déterminées - les filles semblent jouer un rôle prépondérant - maîtrisant parfois (souvent ?) des connaissances et un art de la dialectique la plupart du temps ignorés des adultes.

Le modèle républicain confronté à la revendication d'inspiration religieuse

Dans l'économie générale du système républicain, l'école occupe une place particulière. La situation actuelle résulte d'un équilibre atteint à l'issue d'un siècle et demi de lutte entre la République et l'Église catholique à qui l'État avait laissé la mission d'enseigner. La présence de l'islam pose la question d'une manière totalement inédite dans la mesure où cette religion correspond à une mutation de la société française¹⁴. A ce sujet, on se contentera de formuler trois remarques.

Les visites d'établissement permettent de constater combien les attitudes adoptées localement pour répondre aux comportements décrits précédemment sont extraordinairement diverses sinon contradictoires. Les

optimistes y voient une préfiguration de l'extension des domaines d'autonomie de l'EPL, les autres constatent que, pour la même situation, les réponses peuvent être différentes voire parfaitement contradictoires. Dans tel établissement, la proviseure interdit le port du voile dès la grille franchie, dans un autre, pas très éloigné, on pourra voir des lycéennes porter des cagoules ajustées y compris en cours de physique ou de chimie¹⁵. On peut même considérer que, désormais, dans des agglomérations où vivent de nombreux musulmans, le facteur religieux est intégré dans les processus de choix des familles. Celles qui sont très attachées à la tradition religieuse "choisiront" tel lycée réputé plus souple plutôt que tel autre¹⁶. On retrouve ainsi les stratégies d'évitement utilisées habituellement pour d'autres objectifs.

Cette hétérogénéité des réponses constitue une difficulté majeure. On peut se demander parfois si les acteurs du système, personnels d'encadrement, d'éducation et enseignants maîtrisent suffisamment les principes de la laïcité qui leur permettraient de se positionner clairement tant vis-à-vis des difficultés quotidiennes que dans les crises ouvertes. Cette carence se fait désormais sentir avec acuité compte tenu de l'importance du renouvellement important des enseignants se traduisant par l'afflux de nouveaux recrutés. Il faudrait au sein de ces nouvelles promotions, accorder une certaine attention aux jeunes enseignants et notamment ceux issus de l'immigration, eux-mêmes de culture arabo-musulmane,

qui peuvent se trouver mis en difficulté par des élèves - et aussi par un environnement professionnel prompt à les considérer comme des intercesseurs - enclins à jouer de la pression psychologique. A cet égard, la recommandation formulée par le rapport de Régis Debray sur l'enseignement du fait religieux, concernant la mise en place d'un module obligatoire dans les IUFM à destination de tous les futurs enseignants, demeure toujours d'actualité.

L'hétérogénéité des postures et l'affaiblissement des cadres de référence s'explique bien entendu par les évolutions internes de la société en général donc de l'école. Placés dans un cadre général d'indifférence/tolérance, les acteurs ont perdu l'habitude du recours à la critique intellectuelle. L'accélération de l'évolution s'explique également par la prise de conscience accrue du caractère particulier de la situation française, processus qui se renforce notamment avec l'intégration européenne. C'est d'ailleurs dans ce contexte que les principaux penseurs musulmans européens situent leurs réflexions et de nombreux argumentaires prennent appui sur des comparaisons entre pays voisins. Car, notamment dans les pays de l'Europe du nord, l'articulation entre pouvoir politique et églises s'est construite différemment. Les questions qui nous préoccupent se traitent dans une optique communautariste y compris d'ailleurs dans la Belgique catholique¹⁷. Or ces modèles semblent fonctionner et en tout cas, ne pas aboutir à des résultats plus mauvais que le système français sur le plan de l'intégration ou du contrat politique consti-



■ ■ ■ tuant la nation. Il est vrai qu'il est très difficile de procéder à des comparaisons pertinentes en ce domaine, chaque pays ayant construit sa propre conception.

Il est temps de rappeler que les attitudes et les situations évoquées dans cet article ne concernent que quelques milliers d'individus, soit un pourcentage infime des populations de confession musulmane. L'approche choisie induit de mettre l'accent sur les chocs et les crispations. Or ce qui se passe sous nos yeux est beaucoup plus complexe. Il y a interaction entre les statuts, les références et les modes de vie. Dans sa thèse sur la réussite des enfants issus de l'immigration algérienne, Zaïhia Zeroulou met l'accent

sur la stratégie familiale dans la réussite de l'enfant. Cette mobilisation passe par un certain arrachement à la tradition, au repli sur soi qui correspond à une rupture relative avec le milieu d'origine¹⁸. Ce processus n'est d'ailleurs pas spécifique à la condition de l'immigré. Annie Ernaux en a exprimé la douleur ressentie par une adolescente d'origine ouvrière dans un livre très émouvant¹⁹.

Il serait évidemment prometteur et réconfortant de décrire les innombrables bricolages individuels élaborés dans le quotidien d'où émergent peu à peu un nouveau visage de la pratique religieuse²⁰. L'école doit avoir aussi conscience de cette réalité.

> ¹ BERQUE, Jacques, *Andalousies*, Arles, Actes Sud, 1997, 236 p, p 221.

> ² RENAN, Ernest, *L'islam et la science avec la réponse d'Afghâni*, Montpellier, l'archange minotaure, 2003, 56 p. Renan développe la thèse de l'opposition radicale entre islam et science voire instruction. Il argumente à partir de la "fermeture des portes de l'ijihad" (réflexion personnelle du croyant) au XI^e qui rendit très difficile l'exercice de la philosophie.

> ³ TRIBALAT, Michèle, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte, 1995, 225 p ; voir aussi l'enquête IFOP-Le Monde de septembre 1994. Michèle Tribalat vient de publier avec Jeanne-Hélène Kaltenbach un ouvrage très stimulant intitulé *La république et l'islam. Entre crainte et aveuglement*, Gallimard 2002, 338 pages. On trouvera également des éléments dans le livre d'Emmanuel Todd, *Le destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Le Seuil, 1994, 391 p.

> ⁴ Référence au livre utile et tonique de Bruno Etienne, *Islam : les questions qui fâchent*, Paris, Bayard, 2003, 178 p.

> ⁵ BRENNER, Emmanuel, *Les territoires perdus de la République*, Paris, Fayard, 2003, 238 p ; *Islam, école et identité*, dossier publié par *Le Monde de l'Éducation*, décembre 2001.

> ⁶ BABÈS, Leïla et OUBROU, Tareq, *Loi d'Allah, loi des hommes*, Paris, Albin Michel, 2002.

> ⁷ CHEBEL, Malek, *L'imaginaire arabo-musulman*, Paris, PUF, 1993, 388 p ; *Le corps en islam*, Paris, PUF, 1999, 234 p.

> ⁸ Ainsi des raisonnements de Tareq Oubrou sur l'excision ou sur le poids du cerveau féminin ; Leïla Babès et Tareq Oubrou, *Loi d'Allah, loi des hommes, op cit*. Les raisonnements adoptés montrent la difficulté à s'extraire de l'interprétation littérale du texte sacré.

> ⁹ Pour les musulmans, les juifs et les chrétiens sont des falsificateurs. Rappelons que le Coran retranscrit directement la parole de Dieu alors que l'Ancien et le Nouveau Testament ne sont que des témoignages de seconde main. Les chrétiens sont un peu moins mal considérés que les juifs car ils ont reconnu le prophète

Jésus (mais ils l'ont déifié) placé au premier rang par les mystiques soufis. Pratiquement, le Coran exprime des positions contradictoires à l'égard des juifs. Cela peut s'expliquer par la volonté de Mohamed d'englober les tribus juives et chrétiennes dans son projet et les échecs qu'il a rencontrés.

- > ¹⁰ Voir le récit de LINHART, Robert dans *L'établi* au cours duquel son camarade de chaîne lui dit : "Non, ça ne se fait pas, c'est juif ", Paris, éditions de Minuit, 1978, PP 149-150.
- > ¹¹ RAMADAN, Tariq, possède à la fois la légitimité intellectuelle (il est diplômé de philosophie et de théologie), et celle issue de la tradition. Il est le petit-fils de l'égyptien Hassan el Banna, fondateur du mouvement des Frères Musulmans, assassiné par la police politique de Farouk en 1949.
- > ¹² Il ne faut pas sous-estimer la persistance jusqu'à maintenant au sein de l'immigration algérienne, des formes d'organisation confrériques notamment chez les migrants berbères, kabyles et oranais (le triangle des saints : Marnia-Tlemcen- Nedroma).
- > ¹³ BABÈS, Leïla, *L'islam positif. La religion des jeunes musulmans de France*, Paris, éditions de l'atelier, 1997, 223 p. L'auteur analyse en détail ce processus de réinvestissement du religieux par de jeunes musulmans. Elle explique l'influence des Frères Musulmans par la volonté de ce courant de penser la modernité sociale et politique d'un point de vue musulman.
- > ¹⁴ La présence de l'islam en France n'est pas une nouveauté. L'aventure historique de la colonisation a légué une certaine expérience notamment dans le cas de l'Algérie. Mais il n'est pas sûr que cela constitue un héritage utile en ce domaine. Rappelons que la France en Algérie n'a pas appliqué la loi de 1905 et qu'elle a conservé le système existant avant la conquête tout en le contrôlant étroitement.
- > ¹⁵ Ce qui montre que l'interdiction motivée par des motifs sécuritaires se situe sur un terrain qui ne correspond absolument pas à celui choisi par les lycéennes ou leurs familles. Interdire le port de ces cagoules fabriquées pour cet usage spécifique au nom de la sécurité n'est plus crédible.
- > ¹⁶ Ces comportements se sont par exemple développés dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing où les familles ont de fait le choix entre trois systèmes, les établissements publics, les établissements privés sous contrat et le système scolaire belge. Bien entendu, ces stratégies sont surtout le fait des milieux de la classe moyenne. Quand à l'ouverture du lycée musulman à la rentrée 2003, elle est surtout à interpréter comme une démarche interne destinée à assurer la prééminence de la mosquée de Lille sud (et de son recteur) au sein de la communauté musulmane régionale.
- > ¹⁷ On reprendra bien sûr la distinction entre pays catholiques et pays protestants. Dans les premiers, la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a pu se réaliser que par "une intervention volontariste, voire chirurgicale" selon l'expression de Marcel Gauchet (*La religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard, 2002, 173 p, p 19), alors que dans les seconds, le processus d'autonomisation s'est produit au sein de la sphère religieuse. Quant à la Belgique catholique, il s'agit d'un puzzle de communautés où les citoyens se définissent largement par leur appartenance à différents ensembles, on s'y réclame explicitement d'un groupe linguistique, d'une confession et d'une appartenance politique et syndicale qui détermine l'insertion dans la société (mutuelles, hôpitaux, institutions diverses). L'approche communautaire y trouve un accueil favorable.
- > ¹⁸ ZEROULOU, Zaïhia, *La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation*, Revue française de sociologie, XXIX, 1988, pp 447 à 470. "Les attitudes mobilisatrices des parents sont le produit de trajectoires impliquant une rupture avec les pratiques du pays d'origine et celles de la communauté immigrée".
- > ¹⁹ ERNAUX, Annie, *La place*, Paris, Gallimard, 1986, 114 p, "J'ai fini de mettre au jour l'héritage que j'ai dû déposer au seuil du monde bourgeois et cultivé quand j'y suis entrée", p 111.
- > ²⁰ C'est dans la question des inhumations que l'on peut constater une évolution rapide des attitudes mais il vrai que cela passe par l'instauration des carrés musulmans
cf. CHAÏB, Yassine, *L'émigré devant la mort. La mort musulmane en France* Edisud, 2000.
cf. GENTY, Jean-René, *La terre, les pierres et les morts. Evolution de l'inhumation des migrants de confession musulmane dans les cimetières du Nord/Pas-de-Calais*, in *Regards croisés, l'immigration dans le Nord/Pas-de-Calais*, Béthune, documents d'ethnographie régionale du Nord/Pas-de-Calais, n°12, 2002, 191 p.

